

En sa qualité de Conseiller à la Cour supérieure de justice, Laval fut nommé en 1852 membre de la Commission spéciale instituée par l'administrateur-général Norbert Metz pour donner un avis sur son avant-projet concernant la Caisse de prévoyance dont devait sortir la Caisse d'Épargne, cinq ans plus tard. (29)

Jean-Auguste Laval siégea également dans la procédure d'appel chargée de statuer sur le jugement qui, en août 1874, avait condamné l'éditeur-imprimeur du «Luxemburger Wort», Pierre *Bruck* à trois mois de prison, 1 000.— francs d'amende et la publication par trois fois du jugement. Rappelons que Bruck avait été mis dans l'impossibilité de divulguer l'auteur de l'article incriminé par le ministère public. Le retentissant procès de presse finit donc en cour d'appel par la confirmation de la condamnation de Bruck sauf que la peine de détention fut réduite à un mois. (30)

Jean-Auguste Laval décéda le 14. 4. 1888.

De sa femme née Marie-Françoise Larue (1815 - 1871) il eut deux fils, Charles et Auguste.

CHARLES-LEON LAVAL (1846 - 1928)

notaire à Esch-s.-Alzette, président d'honneur de la section d'Esch de l'Alliance française fondée en 1905 (31), épousa Marie de Schaefer (1857 - 1933) qui lui donna deux filles, Marthe et Jeanne.

Marthe Laval, née à Esch en 1878, épousa en 1889 le baron Jean d'Huart, né à Longwy le 11. 8. 1874. Une fille, Françoise, décédée.

Jeanne dite Jona Laval épousa René Muller-Tesch, fils cadet de Hubert Muller-Tesch. Une fille, Poussy, épouse de Neef de Sainval (2 enfants).